



RAPPORT RSE 2025

PUBLICATION : OCTOBRE 2026



SOMMAIRE

GOVERNANCE

Page 3

- Les dirigeants
- Historique de l'entreprise
- Nos missions
- Nos valeurs et notre raison d'être
- Quelques chiffres de l'exercice 2025
- Nos filiales et participations
- Notre démarche RSE
- Nos parties prenantes
- Notre contribution aux Objectifs de Développement Durable
- Récompense

ENVIRONNEMENT

Page 16

- Consommation d'énergie et GES
- Gestion des déchets et produits chimiques
- Gestion responsable de l'eau
- Pollution de l'air
- Biodiversité
- Gestion durable des infrastructures et transition énergétique
- Mix électrique
- La stratégie « Boucle locale »
- Travaux du siège en cours

SOCIAL & DROIT HUMAIN

Page 26

- Santé et sécurité des collaborateurs
- Conditions de travail
- Gestion des carrières et formations
- Accueil alternants, intérimaires, stagiaires et temporaires de vacances
- Harcèlement et discrimination
- Dialogue social
- Droits de l'Homme des parties prenantes externes

ETHIQUE

Page 36

- Anti-corruption
- Relation et satisfaction clients
- Informatique & cybersécurité
- Sponsors et partenariats

ACHATS RESPONSABLES

Page 43

- Politique achats responsables
- Code de conduite fournisseurs

TABLE DES INDICATEURS RSE

Page 45

GOUVERNANCE



1. Les dirigeants



Jean-Claude MANGEANT

Président

« ... La SICAP est une société locale, moderne sous forme de coopérative d'Intérêt Collectif Agricole qui assure une mission de service public de distribution de l'électricité. En tant que gestionnaire du réseau et fournisseur d'énergie, la SICAP participe à l'amélioration de notre environnement et de notre cadre de vie et est à l'écoute de ses clients. »



Thierry GERVAIS

Directeur général

« Les enjeux de la transition écologique sont au cœur de notre action. Production, stockage, insertion, distribution, commercialisation d'électricité, partage de la valeur, relation de proximité avec ses clients, qualité de distribution, offre verte, locale et compétitive... Tels sont les axes de travail de la SICAP qui nous animent au quotidien. »

Éric ANDRIEU

Directeur Gestion des Réseaux

« ... Avec un temps de coupure par client et par an parmi les plus bas de France, la SICAP assure sa mission de service public avec le plus haut niveau d'engagement. Face au changement climatique, nous nous engageons dans la transition énergétique en plaçant le développement des EnR au cœur de nos priorités. Afin d'accompagner la dynamique très forte de notre territoire, nous ne cessons de moderniser et d'adapter nos infrastructures pour répondre aux enjeux environnementaux. Enfin, nous savons que l'innovation est la clé qui nous permettra de proposer une énergie plus verte, plus sûre et plus compétitive aux usagers du réseau public d'électricité. »

Romain TENGA

Directeur des Investissements,
EnR & Flexibilités

« Notre ambition est d'investir dans les solutions qui permettront à la SICAP d'anticiper les transformations du système électrique et de répondre aux enjeux du développement durable. En développant les énergies renouvelables, le stockage et le pilotage des consommations, nous cherchons à mieux valoriser l'énergie produite, à répondre aux contraintes du réseau et à proposer au client final une électricité verte, locale et compétitive. »



Yannick ARNOUX

Directeur Commercial & Clientèle

« En tant qu'énergéticien local, nous nous faisons un devoir d'accompagner au mieux tous nos clients dans un monde où l'énergie connaît de profondes mutations.

Nous sommes engagés au plus près de chacun d'eux, afin de leur apporter un service de qualité conjuguant efficacité, sécurité, compétitivité et innovation. »



Sébastien GROSJEAN

Responsable du Système d'Information

« A la SICAP, le numérique joue un rôle central. Grâce à la modernisation de notre système d'information et au déploiement d'outils connectés nous préparons un écosystème énergétique plus interactif, capable de s'adapter aux nouveaux usages.

Cette digitalisation n'est pas une fin en soi. Elle a un objectif clair : renforcer la satisfaction et la confiance de nos clients, en leur donnant plus de visibilité, plus de maîtrise, plus d'autonomie. »

Nancy HERVILLARD

Responsable Administratif & Financier

« Dans un monde de l'énergie en pleine mutation, le rôle de la finance devient plus que jamais stratégique : les modèles de revenus traditionnels évoluent, les équilibres changent, et avec eux, les exigences de transformation. A la SICAP, nous adaptons nos modèles économiques pour financer cette transition énergétique ambitieuse. Nous assumons pleinement le défi que représente ce changement : un défi qui exige des investissements et des ressources importantes, mais qui est fondamental pour construire un avenir durable. »

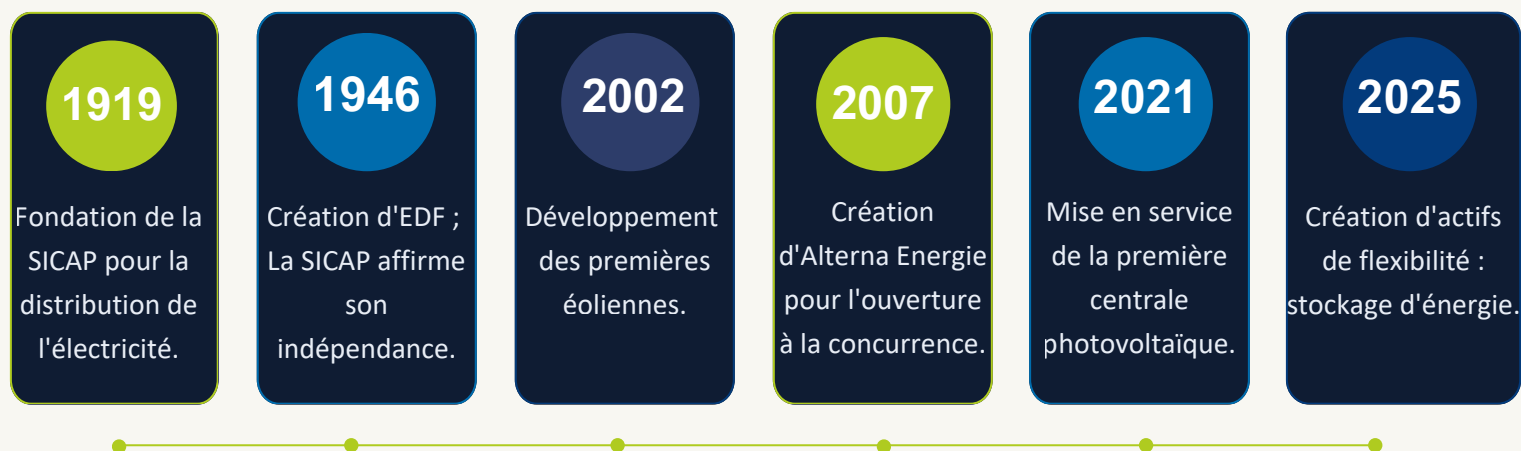
Sylvie BALDOUIN

Directrice RH & RSE

« A la SICAP, les collaborateurs ont toujours été au cœur du projet d'entreprise, c'est dans notre ADN et nous y tenons profondément. [...] Aujourd'hui, le rapport au travail évolue, l'équilibre vie professionnelle et vie personnelle est devenu une priorité et la fonction RH doit être à l'écoute de ces attentes.

Récemment, nous avons choisi de renforcer notre engagement en initiant une démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). Cette approche permet de structurer et de valoriser les actions déjà en place, tout en intégrant de nouvelles initiatives sociales et environnementales. »

2. Historique de l'entreprise



3. Nos missions

La production de l'électricité

SICAP possède et exploite, via ses 9 filiales de production et de manière spécifique, des actifs de production d'énergie éolienne, solaire et hydraulique.

Le territoire de la SICAP est propice au développement des Energies Renouvelables (EnR). La production locale représente, selon les années, jusqu'à 105 % de la consommation totale en moyenne sur la zone desservie par la SICAP, mais environ 50 % de la production EnR est refoulée sur le réseau de transport d'électricité français. Ainsi, au travers de ses filiales, la SICAP souhaite développer « un modèle en boucle locale ». Ce modèle consiste à optimiser l'insertion des EnR locales dans les réseaux et à diminuer l'exposition des clients à la volatilité du marché (au moyen d'un approvisionnement local donc davantage maîtrisé).

La distribution de l'électricité

La SICAP est présente sur 79 communes du Loiret et la commune de Toury dans le département de l'Eure-et-Loir.

La SICAP apporte une attention toute particulière à maintenir un niveau de qualité très élevé de l'électricité distribuée à ses clients. En découle, à titre d'exemple, une stratégie d'enfouissement des lignes électriques notoirement très marquée : en 2025, respectivement 92 % et 56 % des réseaux Haute Tension et Basse Tension sont en souterrain.

La fourniture de l'électricité

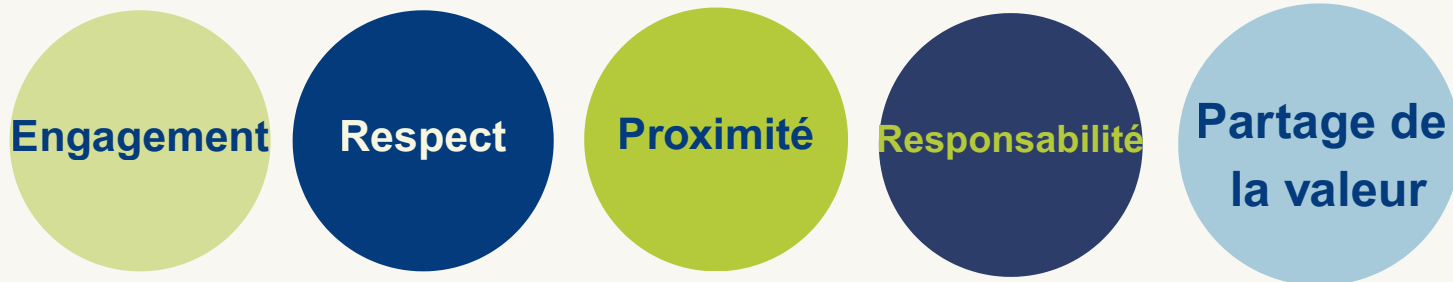
La SICAP, par sa qualité de fournisseur historique, propose à ses clients particuliers et petits professionnels des contrats d'électricité régulés au Tarif Réglementé de Vente (TRV); ses tarifs sont fixés par décrets au niveau national après approbation des pouvoirs publics et non par la SICAP. Elle propose également par le biais de sa filiale Alterna des contrats en offre de marché aux clients entreprises et collectivités locales ayant un besoin de puissance supérieure à 36 kVA.

La proximité et le conseil, facteurs clés de la satisfaction de nos clients : À la SICAP, nous souhaitons entretenir une relation de proximité avec l'ensemble de nos clients grâce à l'accueil physique à Pithiviers et aux déplacements de nos équipes dans certaines communes afin d'assurer des permanences. Aucun client n'est à plus de 30 km de notre siège, un maillage territorial qui nous permet d'assurer une proximité avec nos clients.

Stratégie d'énergéticien intégré

Nous aspirons à devenir un modèle exemplaire de la transition énergétique en accélérant l'innovation tout en veillant à partager équitablement la valeur créée au bénéfice de notre territoire. Notre engagement fondamental est de mettre les énergies renouvelables locales au bénéfice direct de nos clients. Grâce à un modèle intégré et une politique d'investissements audacieuse, la SICAP assure elle-même la production, la distribution et la fourniture d'énergie. En maîtrisant l'ensemble de la chaîne de valeur, nous garantissons aux consommateurs une énergie verte, locale et compétitive. Cette approche vise à mobiliser tous les leviers de flexibilité pour impliquer le citoyen à chaque étape — de la production à la consommation — et optimiser l'équilibre offre/demande en temps réel.

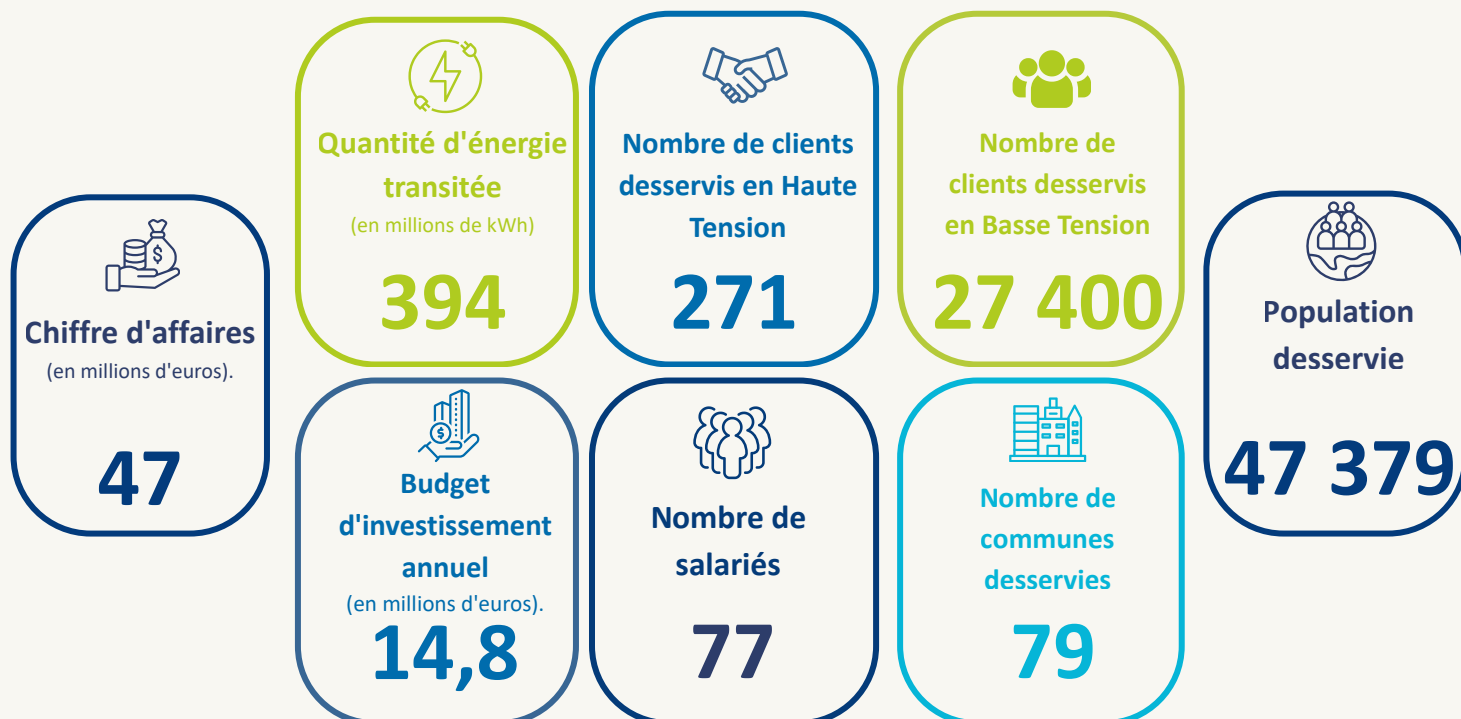
4. Nos valeurs et notre raison d'être

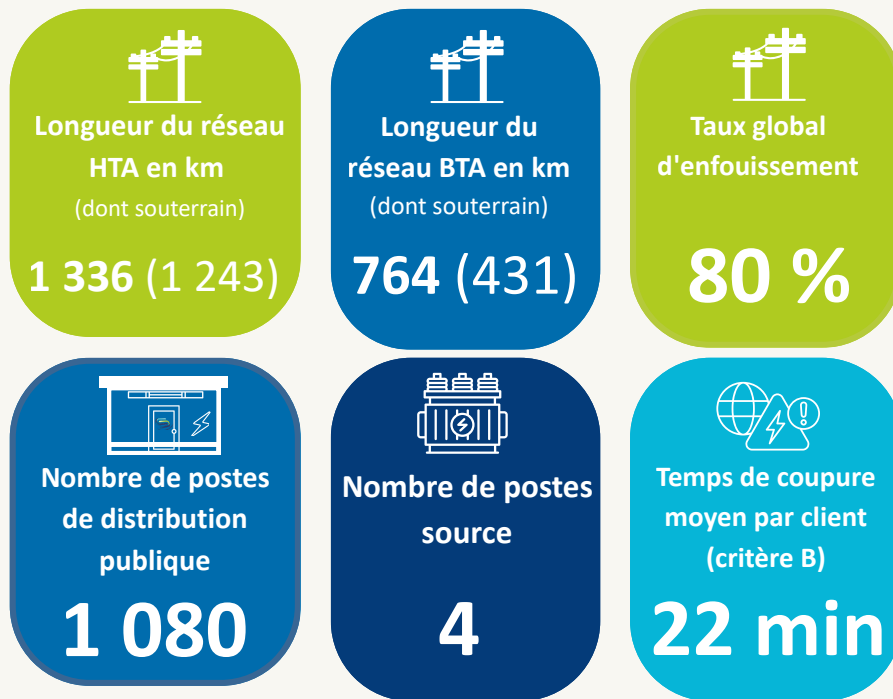


Ces valeurs sont en adéquation avec notre raison d'être.

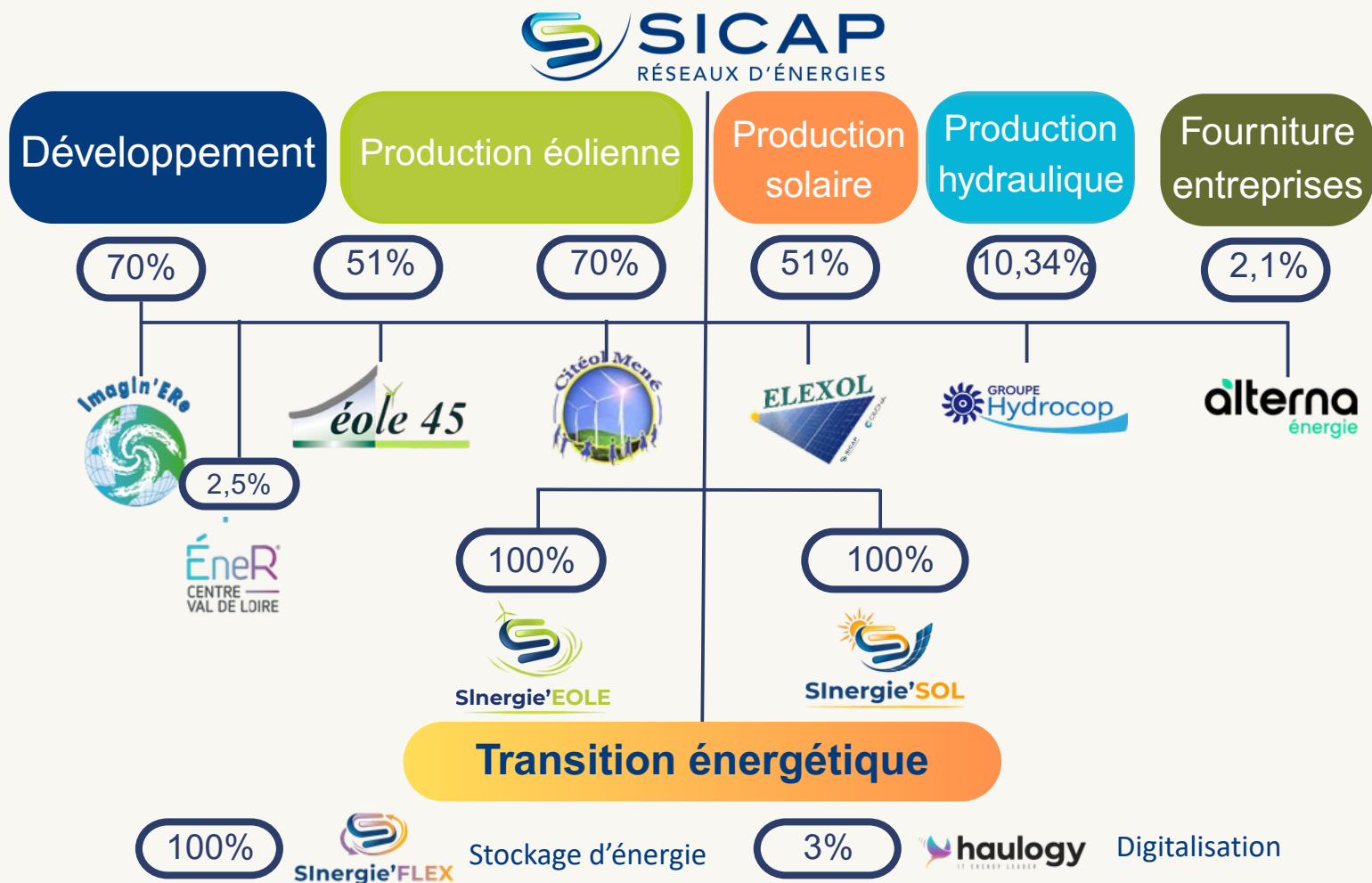
Notre raison d'être : Engagés collectivement, nous accomplissons notre mission de service public et affirmons notre rôle dans la transition énergétique en créant et partageant de la valeur pour nos clients et notre territoire.

5. Quelques chiffres de l'exercice 2025





6. Nos filiales et participations



• Fournisseur alternatif



Alterna

Alterna est un fournisseur de gaz et d'électricité dont la SICAP est actionnaire à 2,1%. Créée en 2005, Alterna rassemble à ce jour une cinquantaine d'entreprises, dont la SICAP. Ces entreprises sont spécialisées dans l'énergie (production, distribution, négoce, fourniture) capables de proposer des offres en électricité et en gaz sur l'ensemble du territoire national pour tous les segments de clientèle.

L'ambition d'Alterna est de se positionner comme acteur de référence sur le marché de la fourniture d'énergie et de proposer ainsi une alternative originale fondée sur une mutualisation des forces, des moyens et des compétences, profitant à l'ensemble de ses clients.

Le principe de regroupement de plusieurs Entreprises Locales de Distribution permet à Alterna :

- D'accompagner ses clients sur l'ensemble de leurs sites ;
- De maintenir l'esprit et les valeurs des ELD sur le marché concurrentiel de l'énergie et de déployer des offres de qualité ;
- D'offrir un service de proximité avec des acteurs locaux.

• Développement de projets



Imagin'ERe

La filiale Imagin'ERe développe, construit et assure le contrôle d'exploitation de parcs éoliens et photovoltaïques en France. Depuis peu, Imagin'ERe accompagne également la SICAP dans le développement, la construction et l'exploitation de solutions de stockage d'énergie.

Forte de l'expérience et du savoir-faire de ses actionnaires engagés dans l'énergie éolienne depuis plus de 15 ans, Imagin'ERe privilégie le développement de projets territoriaux particulièrement respectueux de l'environnement social, paysager, écologique et est attachée à la concertation avec les élus et la population dans le cadre des développements de projets.

La SICAP est l'actionnaire principal, à hauteur de 70%.



EneR Centre Val de Loire

EneR CVL est une société d'économie mixte dont la SICAP est partenaire et actionnaire à hauteur de 2,5%. Il s'agit d'un véritable outil régional de développement et d'investissement dans des projets d'énergies renouvelables. EneR CVL s'emploie à :

- Participer activement à la transition énergétique ;
- Augmenter la part d'énergie renouvelable produite en Région Centre-Val de Loire dans le mix énergétique ;
- Valoriser les entreprises de la Région Centre-Val de Loire ;
- Protéger les intérêts des collectivités et des citoyens.

• Eolien



Eole 45 : 3 parcs éoliens

- Le parc éolien de la Grange situé à Pithiviers le Vieil d'une puissance de 10 MW composé de 5 éoliennes. Ce parc a été mis en service fin 2007.
- Le parc éolien de la Brière situé à Bazoches les Gallerandes d'une puissance de 12 MW composé de 6 éoliennes. Ce parc a été mis en service en 2008.
- Le parc éolien du Plateau beauceron situé à Audeville et Sermaises d'une puissance de 12 MW composé de 6 éoliennes. Ce parc a été mis en service en 2010.

La production de ces 3 parcs éoliens est équivalente à la consommation électrique de 17 000 foyers.



Citéol Mené

Citéol Mené est le maître d'ouvrage du parc éolien participatif des Landes de Mené, qui réunit en son capital, la SICAP et des particuliers, « les cigaliers », soucieux du développement territorial et des énergies renouvelables.

La puissance électrique maximale de ce parc est de 5,95 MW pour 7 éoliennes.



Snergie'EOLE

Cette filiale porte un projet éolien sur les communes d'Auxy et Bordeaux en Gâtinais. La société est détenue à 100% par la SICAP.

• Photovoltaïque



Snergie'SOL

Snergie'SOL est le regroupement de nos trois filiales Nancray Energie Solaire, Bazoches Energie Solaire et ALOA'SOL qui ont été officiellement fusionnées pour ne former qu'une seule entité juridique.

Pour les trois projets, l'installation des panneaux solaires ne requiert aucune fondation en béton. Pour les centrales de Bazoches et Nancray-sur-Rimarde, les structures porteuses sont des pieux battus d'environ 10 cm de côté et tous les aménagements sont entièrement démontables, ce qui facilite leur retrait ou leur réutilisation. Par ailleurs, les matériaux employés sont recyclables, y compris les panneaux solaires.

- Le projet Les Sablières à Nancray-sur-Rimarde

D'une puissance de 8,7 MWc, le projet est implanté sur une ancienne carrière de Nancray-sur-Rimarde, remblayée jusqu'en 1965 et en friche depuis les années 1990. Situé en zone naturelle humide du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (mars 2024), le site est compatible avec la production solaire au sol et ne présente ni pollution ni patrimoine protégé à proximité. Le projet prévoit des mesures d'évitement (zone humide, flore protégée), de réduction (calendrier écologique, clôtures forestières, bande paysagère de 30 mètres) et de compensation (corridors faunistiques, gestion écologique). Il préserve le cadre de vie des riverains ainsi que la continuité du chemin de randonnée. Les travaux ont débuté au deuxième semestre de l'année 2025 et la mise en service de la centrale est prévue durant le quatrième trimestre 2026.

- Le projet Les Fosses Blanches à Bazoches-les-Gallerandes

Il prévoit l'implantation d'une centrale photovoltaïque de 4,5 MWc sur un site en friche de 4,7 hectares, situé en zone industrielle et agricole, à proximité de l'usine STCM et d'une station d'épuration. Le site est pollué au plomb, comme confirmé par le Plan Local d'Urbanisme et la fiche BASOL, avec des mesures de compensation définies par la Chambre d'agriculture du Loiret et une contribution versée à une association locale. Le projet intègre des haies périphériques, des reculs réglementaires, l'évitement des réseaux existant et respecte les préconisations du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Loiret.

Les travaux ont commencé au troisième trimestre 2025 et la mise en service est prévue durant l'été 2026.

- Une centrale photovoltaïque sur ombrières à Sermaises

Elle est en cours de construction sur le site ALTAIR, dédié au stockage et à la préparation de véhicules neufs, à Sermaises. Ce projet s'étend sur environ 2,5 hectares et prévoit l'installation de 10 ombrières orientées plein sud, comprenant 321 tables et 8 667 modules photovoltaïques, pour une puissance totale de 4,9 MWc.



ELEXOL

ELEXOL est propriétaire d'une ferme photovoltaïque sur la commune d'Amilly (Loiret). Elle est détenue à 51% par la SICAP et à 49% par la société CONNEXYON.

La puissance électrique de cette installation mise en service en mars 2021 est de 2,6 MW.

• **Flexibilité**



Snergie'FLEX

Un pilote de stockage d'énergie à Sermaises dans le Loiret.

La SICAP a pour ambition de déployer à grande échelle ce projet pour répondre à plusieurs objectifs :

- Intégrer un volume accru d'énergies renouvelables sur le réseau pour limiter les effets de l'intermittence ;
- Proposer un nouveau modèle de transition énergétique locale ;
- Fournir une énergie verte, locale et compétitive.

D'autres projets de stockage sont à l'étude.

• **Hydraulique**



Groupe Hydrocop

Le groupe Hydrocop est né du regroupement d'entreprises locales d'énergie souhaitant développer ensemble des projets d'acquisition ou de construction d'installations hydroélectriques, afin d'assurer, à terme, une partie de leur approvisionnement en électricité renouvelable.

Aujourd'hui, le groupe Hydrocop s'inscrit dans une forte volonté de développement, avec un objectif de porter sa production annuelle à plus de 500 GWh d'ici à 2035.

Le groupe dispose d'une ingénierie intégrée et de ses propres équipes d'exploitation, ce qui lui donne aujourd'hui les moyens nécessaires pour asseoir cette stratégie de développement.

La SICAP est actionnaire à hauteur de 10,3% du groupe Hydrocop.

7. Notre démarche RSE

La SICAP a choisi de s'inscrire dans une démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). En tant qu'énergéticien local intégré, nous intervenons sur l'ensemble de la chaîne de valeur (production, distribution et commercialisation). Nous sommes pleinement conscients de notre rôle multiple, au service de la transition énergétique, des enjeux sociétaux et du développement du territoire.

Il nous tient à cœur de mettre en place des modèles vertueux et des pratiques responsables ayant un impact positif pour nos clients et l'ensemble de nos parties prenantes.

Sur le plan social, nous valorisons les actions déjà engagées tout en poursuivant une amélioration continue des conditions de travail et du bien-être de nos collaborateurs.

Sur le plan environnemental, la transition énergétique est une nécessité et constitue un élément essentiel de notre mission. Par conséquent, il est important de mesurer précisément notre impact environnemental, tant direct que sur l'ensemble de notre chaîne de valeur, afin d'intégrer des actions concrètes et durables au centre de notre stratégie d'entreprise.

Pour structurer notre démarche, nous nous appuyons sur la norme ISO 26000 ainsi que sur la VSME, une norme européenne volontaire alignée sur la CSRD.

Par ailleurs, une matrice de double matérialité est en cours d'élaboration.

8. Nos parties prenantes

Nos parties prenantes font partie intégrante de notre démarche RSE. Elles ont été identifiées avec soin afin de garantir une compréhension approfondie de leurs attentes et besoins spécifiques. Chaque groupe fait l'objet d'une attention particulière, avec des actions et modes de communication adaptés visant à renforcer le dialogue, la collaboration et la co-construction de solutions durables. Cette approche nous permet de mieux aligner nos initiatives RSE avec leurs enjeux, tout en favorisant un impact positif partagé.

9. Notre contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD)



10. Récompense

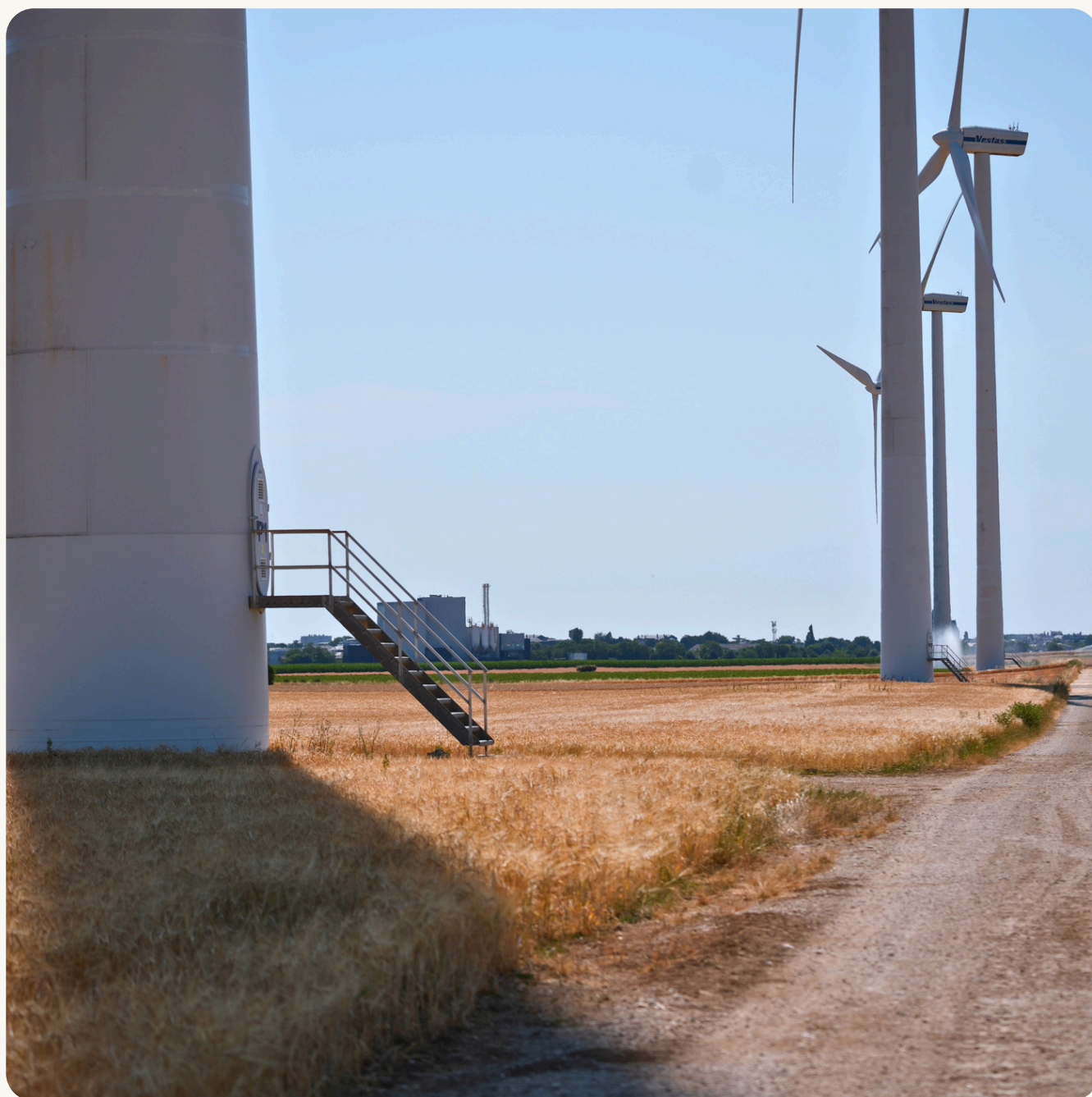
Notre note EcoVadis 2025 :



57/100

49/100 en 2023

ENVIRONNEMENT



7 ÉNERGIE PROPRE
ET D'UN COÛT
ABORDABLE



9 INDUSTRIE,
INNOVATION ET
INFRASTRUCTURE



11 VILLES ET
COMMUNAUTÉS
DURABLES



12 CONSOMMATION
ET PRODUCTION
RESPONSABLES



13 MESURES RELATIVES
À LA LUTTE CONTRE
LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES



1. Consommation d'énergie & GES

La SICAP s'engage à optimiser sa consommation énergétique et à réduire ses émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre de manière progressive chaque année, en favorisant l'efficacité énergétique, la modernisation des infrastructures et le développement des énergies renouvelables sur notre réseau. Pour cela, nous sensibilisons et formons nos collaborateurs aux bonnes pratiques, optimisons nos bâtiments grâce notamment à une Gestion Technique Centralisée (GTC) et suivons rigoureusement nos consommations ainsi que nos émissions.

✓ 202 386 kWh consommés au siège SICAP en 2025

Afin de répondre aux enjeux climatiques actuels, la SICAP s'engage activement dans une stratégie de transition énergétique visant à décarboner l'ensemble de ses activités de mobilité. Pour réduire l'empreinte carbone liée aux trajets domicile - travail, nous encourageons la mobilité douce par la promotion du vélo et du covoiturage, tout en intégrant le télétravail comme un levier essentiel de réduction des déplacements lorsque les missions du collaborateur le permettent.

✓ En 2025, la catégorie trajets domicile-travail a émis 108,85 tonnes de CO₂e

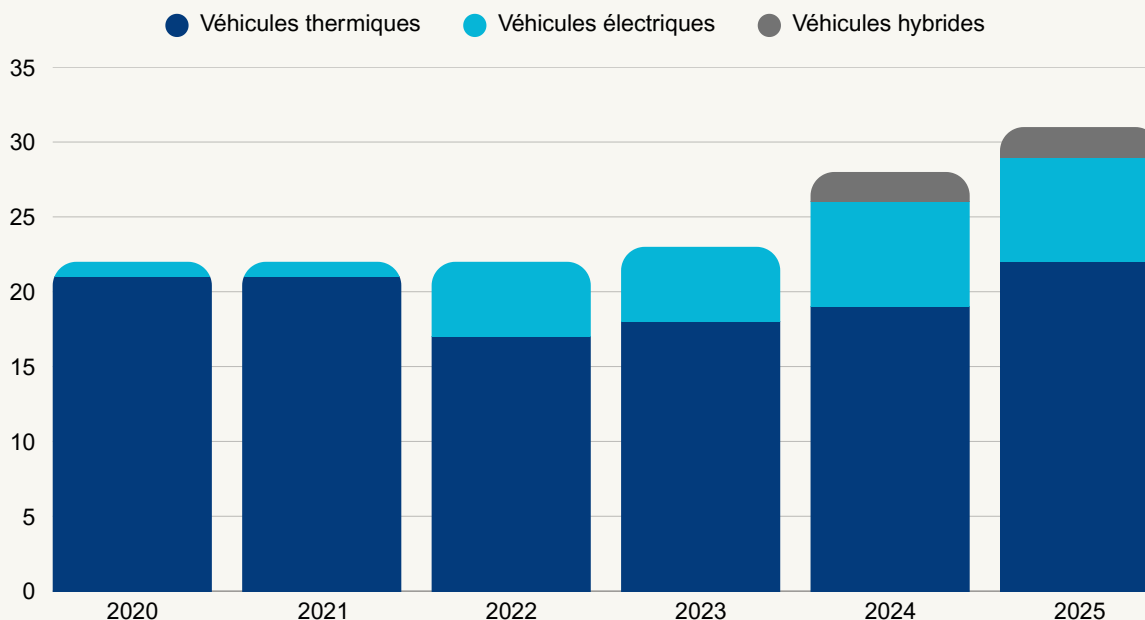
Parallèlement, la SICAP développe une flotte de véhicules électriques et hybrides pour les déplacements opérationnels, ainsi que pour les véhicules de service et de fonction.

✓ Carburant consommé : 40 152,14 litres

✓ 29% de notre flotte est électrique ou hybride

Evolution de la flotte SICAP

en propriété et location longue durée



Objectif :

La SICAP a pour but d'avoir à disposition au moins 3 véhicules hybrides et/ou électriques supplémentaires à l'horizon 2030.

2. Gestion des déchets et produits chimiques

La SICAP s'engage à réduire la production globale de déchets et à favoriser leur tri, réutilisation et recyclage, tant au bureau que sur les sites d'exploitation et de maintenance. Nous assurons une gestion rigoureuse des déchets, en collaboration avec des prestataires spécialisés pour un traitement respectueux de l'environnement. La réduction à la source, notamment par la limitation des matériaux non recyclables et la mise en place systématique du tri sélectif via des points de collecte adaptés, constitue une priorité. Nous sensibilisons également de plus en plus nos collaborateurs aux bonnes pratiques.



Notre local poubelle



Nous allons suivre régulièrement nos volumes de déchets à partir de 2026 pour améliorer continuellement nos performances.

De plus, la SICAP a mis à disposition de chacun des tasses et gourdes pour diminuer l'utilisation de gobelets aux machines à café.

Concernant le matériel informatique, lors du renouvellement de ceux-ci, certains de nos écrans et ordinateurs portables encore utilisables sont proposés à nos collaborateurs afin de leur offrir une seconde vie. D'autres, qu'ils fonctionnent encore ou pas, sont renvoyés à nos prestataires informatiques pour être recyclés.

La SICAP aura des objectifs quantitatifs de réduction des déchets précis une fois les indicateurs mis en place.

Par ailleurs, la SICAP réduit l'usage de substances chimiques dangereuses en privilégiant des alternatives plus sûres, avec une gestion conforme et sécurisée des produits et déchets spécifiques, incluant l'utilisation de kits absorbants en cas de fuites d'huiles ou autres polluants, afin de limiter tout impact environnemental.

Sur notre réseau électrique, les transformateurs contiennent de l'huile. Des bacs de rétention, conçus pour recueillir les hydrocarbures, sont installés sur plusieurs sites afin de limiter les risques de pollution environnementale. La collecte de ce mélange est assurée par une entreprise experte dans la gestion et la valorisation des déchets dangereux et certifiée ISO 14001.

3. Gestion responsable de l'eau

L'eau n'est pas une matière première prédominante dans l'exercice de nos métiers néanmoins la SICAP s'engage à optimiser sa consommation d'eau, à prévenir la pollution et à préserver la qualité des ressources en eau locales. La prévention de la pollution est assurée par une gestion rigoureuse des produits et déchets susceptibles de contaminer les eaux, dans le respect des normes environnementales.

✓ 409 m³ consommés en 2025

Nous installons des équipements économes et mettons en place un plan d'action pour la détection et la réparation rapide des fuites.

Objectif :

Diminuer de 5% notre consommation d'eau à l'horizon 2030.

4. Pollution de l'air

Nous nous engageons à limiter les émissions polluantes liées à nos activités. Nous portons une attention particulière à l'hexafluorure de soufre (SF₆), un gaz isolant dont le potentiel de réchauffement global est d'environ 23 500 fois supérieur à celui du CO₂. Ce gaz est utilisé sur notre réseau électrique notamment dans les disjoncteurs, interrupteurs et tableaux Haute Tension. En cas de défaillance d'un équipement contenant ce gaz, une entreprise certifiée pour manipuler le SF₆ intervient rapidement afin de limiter les fuites. Dans la plupart des cas, le matériel est remplacé par un appareil neuf, dépourvu de SF₆. À terme, ce gaz sera totalement éliminé de nos équipements HTA. Pour les autres appareils sur le réseau contenant du SF₆, ce gaz restera présent jusqu'à ce qu'une alternative soit disponible.

✓ 0 fuite de SF₆ en 2025

Objectif :

Ne pas avoir de fuite de SF₆ en 2026.

5. Biodiversité

La SICAP s'engage à intégrer la biodiversité et le respect des riverains et des habitations au-delà des exigences réglementaires, notamment dans le cadre de l'implantation de parcs éoliens.

Elle applique strictement les recommandations des bureaux d'études environnementaux, incluant l'éloignement des zones à fort enjeu écologique, les mesures d'évitement et de réduction d'impact, ainsi que des actions concrètes telles que le bridage des éoliennes, l'installation de nichoirs, la plantation de haies favorables à la biodiversité, la protection d'espèces végétales et la conservation des zones humides. Par ailleurs, l'entreprise adopte une distance d'implantation des éoliennes supérieure à 750 mètres des habitations, dépassant ainsi la distance réglementaire minimale de 500 mètres, afin de renforcer la cohabitation avec les riverains.

Lors des projets d'enfouissement de câbles, une étude préalable est réalisée et nous essayons de coordonner nos interventions avec celles d'autres entreprises ou collectivités (téléphonie, assainissement), dans le but de regrouper les travaux et de limiter les fouilles à une seule tranchée.

✓ Taux global d'enfouissement : 80%

6. Gestion durable des infrastructures et transition énergétique

Le Plan de Développement du Réseau (PDR) constitue un levier stratégique essentiel pour assurer la fiabilité, la modernisation et la résilience de notre réseau de distribution d'énergie. Ce plan, mis à jour tous les 2 ans, intègre les obligations réglementaires tout en répondant aux enjeux croissants liés à la transition énergétique et à la digitalisation.

Nous utilisons l'approche MOAD (Maîtrise d'Ouvrage et Aide à la Décision) pour la mise en place du PDR. Cette méthodologie permet non seulement d'optimiser les investissements, mais aussi de mieux intégrer les unités de production décentralisées grâce à la modélisation numérique du réseau électrique.

Notre périmètre :

- ✓ 4 Postes sources
- ✓ 62 départs HTA
- ✓ 1 081 postes DP
- ✓ 10 centrales photovoltaïques
- ✓ 24 centrales éoliennes
- ✓ 1 batterie de 2 MW en HTA dans la commune de Sermaises et en service depuis septembre 2025

Le PDR prévoit des investissements ciblés pour favoriser le raccordement des énergies renouvelables (EnR), en mettant l'accent sur des Offres de Raccordement Alternatives (ORA) à modulation de puissance, des Offres de Raccordement Intelligentes (ORI) ainsi que le développement de méthodes et d'outils pour identifier les opportunités de flexibilité. Ces actions contribuent à la réduction de l'empreinte carbone et à la promotion d'un mix énergétique plus durable.

L'innovation numérique joue un rôle clé dans l'optimisation et la modernisation du réseau. Le déploiement d'un réseau BT communicant, grâce à l'installation des compteurs SAMM notamment, la mise en place d'un jumeau numérique et l'analyse avancée des données permettent d'améliorer la maîtrise des pertes techniques, la détection anticipée des incidents et la conduite optimisée du réseau.

Enfin, notre politique RSE se traduit par des pratiques responsables concrètes au niveau du GRD. Nous nous engageons à réduire les gaz à effet de serre, notamment en limitant l'utilisation du SF6 et en diminuant les pertes techniques. Nous mettons en place une filière spécifique dédiée à l'élimination et au recyclage des matériaux en fin de vie. De plus, nous favorisons une gestion durable des achats (câbles, postes DP et transformateurs conçus pour minimiser les pertes de fer, ...). Le respect de la libre concurrence entre fournisseurs et entre prestataires est également pris en compte. Enfin, nous veillons à préserver la biodiversité et à intégrer harmonieusement nos ouvrages dans leur environnement paysager.

Ces initiatives démontrent notre engagement à concilier performance opérationnelle, innovation et responsabilité sociétale pour un réseau énergétique durable et résilient.

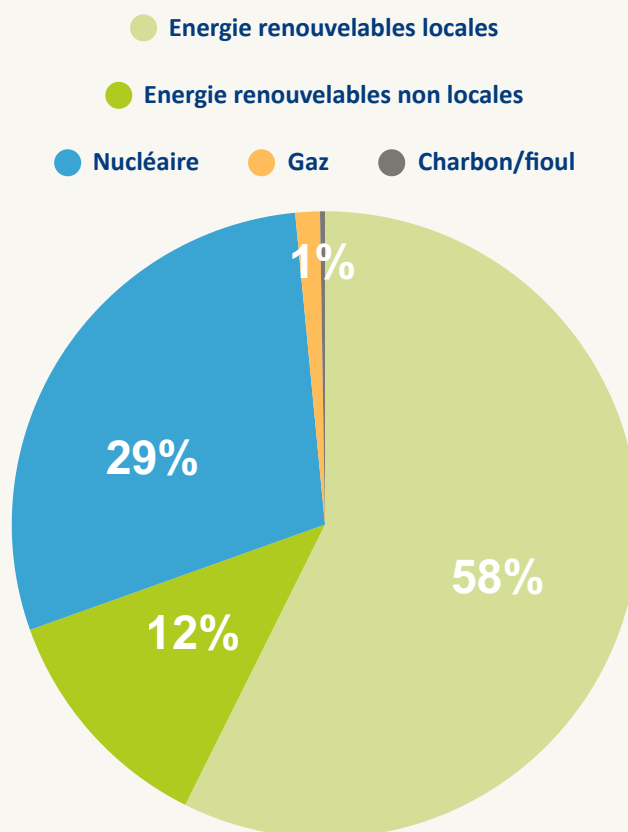
7. Mix électrique

En 2025, la SICAP a fait transiter 394 GWh vers l'ensemble des consommateurs de sa zone de desserte.

La part d'énergies renouvelables est de 70% sur l'ensemble de l'énergie transitée. Ce taux est notable, si on le compare à la part d'énergies renouvelables au niveau national qui est de 28%.

Les énergies décarbonées, c'est-à-dire les énergies renouvelables et le nucléaire représentent 98% de l'ensemble de l'énergie transitée.

Sur le territoire de la SICAP, les énergies renouvelables ont produit 360 GWh. La SICAP est parvenue à insérer dans son réseau 57% de la production, le complément est refoulé sur le réseau national de RTE. Ce taux d'insertion est déjà l'un des meilleurs en France, mais nous sommes attachés à l'augmenter encore afin de proposer à nos clients des offres locales, sécurisées et compétitives. Cela nécessite de mettre en jeu un ensemble de dispositifs techniques, financiers, digitaux et organisationnels. Il s'agit ici d'un des principaux défis stratégiques que souhaite relever la SICAP.



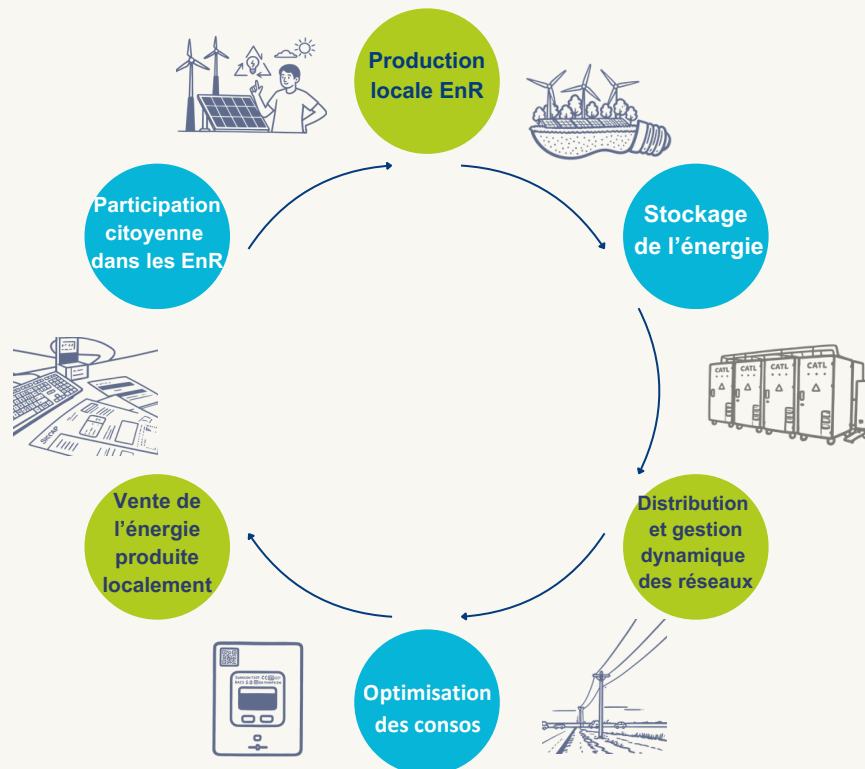
Objectif :

80% d'énergies renouvelables dans le mix électrique SICAP en 2030.

8. La stratégie « Boucle locale »

La SICAP s'engage dans une stratégie ambitieuse de « boucle locale d'énergie verte » avec pour ambition de proposer d'ici 2030 une offre où l'énergie est produite, distribuée et consommée localement au bénéfice direct du territoire et de ses habitants. En mobilisant l'ensemble de sa chaîne de valeur d'énergéticien intégré, la SICAP développe la production d'énergies renouvelables (EnR), encourage l'implication citoyenne via le financement participatif, et optimise la gestion du réseau grâce au stockage et au pilotage dynamique. Cette approche repose également sur une gestion intelligente de la consommation — incluant l'effacement, l'optimisation des heures de pointe et l'exploitation des données des compteurs communicants pour bâtir des modèles prédictifs afin de réduire le recours au réseau national. Cette stratégie réduit notre dépendance aux achats et reventes d'énergie extérieurs ainsi que les coûts d'acheminement (notamment le TURPE HTB), tout en offrant des bénéfices au Gestionnaire de Réseau (GRD). Au-delà de l'efficacité économique et technique, notre démarche vise à rétablir un véritable équilibre territorial. Là où la production locale peut parfois générer des nuisances pour les riverains, notre ambition est de faire de celle-ci une véritable source de flexibilité et de valeur partagée pour toutes les parties prenantes.

La boucle locale



Comme mentionné précédemment, nous encourageons la participation citoyenne à travers des financements participatifs dédiés aux clients et collectivités locales. Ces financements offrent des rendements attractifs et visent, à terme, à proposer des prix de l'électricité compétitifs. Notre objectif est de redistribuer la valeur générée par l'activité et les projets de l'entreprise, contribuant ainsi à instaurer une boucle énergétique locale à la fois compétitive, écologique et durable.

Financement participatif pour Snergie'SOL en 2025

- ✓ 76 participants
- ✓ 1 million d'euros récolté
- ✓ Montant moyen : 14 084 €
- ✓ Montant médian : 10 000 €
- ✓ Montant maximum : 30 000 € (plafond pour ce projet)

Un questionnaire a été envoyé à un panel de participants afin de recueillir leur avis sur le projet de financement participatif. Sur les 10 réponses reçues, voici les principaux enseignements :

Profil des répondants

Tranche d'âge des répondants	Nombre de personnes
18-35 ans	3
36-50 ans	4
plus de 50 ans	3

Découverte de l'opportunité de financement participatif

- 1 personne a découvert le projet lors d'une réunion publique.
- Les autres ont eu connaissance du projet par bouche-à-oreille ou par une connaissance.

Motivations pour investir dans le projet (Multiple réponses possibles)

Motivation	Nombre de personnes
Projet d'énergies renouvelables	5
Projet local	5
Projet SICAP	8
Les rendements financiers	7

Perception de l'engagement de la SICAP dans les énergies renouvelables

Les mots-clés qui ressortent des réponses sont :

Partage de la valeur
Engagement local et responsable

Bonne initiative
Entreprise dynamique

Impact sur la relation client

- 100 % des répondants estiment que ce type d'initiative peut renforcer la relation entre la SICAP et ses clients.

Expérience et intérêt pour d'autres projets similaires

- 100 % des répondants n'ont jamais participé à d'autres projets similaires auparavant.
- 100 % se déclarent prêts à participer à d'autres projets SICAP similaires.

Conclusion

Ces résultats confirment l'intérêt fort des participants pour les projets locaux et durables portés par la SICAP, ainsi que leur confiance dans l'engagement de l'entreprise. L'objectif de la SICAP est donc de renouveler ces financements participatifs sur d'autres projets à venir.

Projet de stockage d'énergie : Une batterie à Sermaises

Dans le cadre de l'ambition « boucle locale », la SICAP s'engage dans un projet porteur de sens : l'installation d'une unité pilote de stockage d'énergie située à Sermaises, un site déjà largement doté d'installations d'énergies renouvelables. L'objectif est clair : stocker l'énergie des EnR pour en

réinjecter la plus grande part possible dans le réseau à destination des consommateurs lors des pics de consommation. La batterie est actuellement en phase de test. Les premiers essais ont révélé des niveaux sonores supérieurs aux seuils autorisés par les normes ICPE. La SICAP étudie des solutions d'isolation acoustique visant à réduire le bruit perçu par le voisinage. Dans l'intervalle, le matériel trop bruyant a été consigné. Cela signifie que l'unité de stockage fait l'objet d'une exploitation restreinte pour être conforme aux normes ICPE.

La SICAP monte en compétence sur ce sujet et d'autres installations de stockage devraient voir le jour dans les prochaines années.

9. Travaux du siège en cours

En 2026, la SICAP entreprendra des travaux d'agrandissement et de rénovation visant à accroître la capacité d'accueil des collaborateurs au siège. Par ailleurs, le bâtiment concerné sera isolé par l'extérieur afin de réduire les pertes énergétiques. Dans le cadre de cette réorganisation, une cloison modulaire déjà présente dans l'ancien agencement sera réutilisée pour créer une nouvelle délimitation des espaces de bureau. Des entreprises locales ont été choisies pour mener à bien ces travaux.



SOCIAL & DROIT HUMAIN



1. Santé & Sécurité des collaborateurs

La santé et la sécurité de nos collaborateurs sont des priorités majeures à la SICAP. Nous garantissons un environnement de travail sûr et conforme aux normes, en mettant en place des actions de prévention des risques, des formations régulières et des équipements adaptés (EPI, postes ergonomiques). Pour les salariés sur le terrain, des plans d'actions et de formation spécifiques sont déployés, ainsi qu'un dispositif « Agissons Avant l'Accident ! » pour anticiper les dangers. Chaque incident est analysé afin d'améliorer continuellement la sécurité. Nous favorisons une culture de vigilance et de responsabilité partagée pour préserver la santé physique et mentale de tous. En cas d'arrêt de travail d'un collaborateur, la SICAP garantit le maintien du salaire à 100%, sans application de jours de carence.

✓ 0 accident de travail en 2025

Chaque zone de travail et chaque métier ont une fiche d'évaluation des risques professionnels.

Objectif :

Absence d'accident du travail avec arrêt chaque année. Cet objectif est inclus dans l'accord d'intéressement annuel de l'entreprise.

2. Conditions de travail

Nous veillons à offrir des conditions de travail justes et équitables, respectant les droits fondamentaux, l'égalité professionnelle et favorisant un bon équilibre entre vie professionnelle et personnelle. Des avantages tels que des RTT, des congés spéciaux, le treizième mois, des primes, du télétravail et de l'épargne salariale sont mis en place à la SICAP. Enfin, un baromètre social est réalisé par un prestataire externe afin de recueillir les retours, préoccupations et suggestions des collaborateurs, dans une démarche d'amélioration continue des conditions de travail.

La démarche « Bien-être au Courant »

Cette démarche, réalisée par un prestataire externe, vise à analyser les points forts et les axes d'amélioration de l'entreprise tels que perçus par les collaborateurs, afin de mettre en place un plan d'action adapté. Deux psychologues du travail sont intervenus pour réaliser des entretiens avec des collaborateurs volontaires. Voici les conclusions :

Cette démarche vise à analyser les points forts et les axes d'amélioration de l'entreprise tels que perçus :

Facteurs de protection communs :

- Respect et estime au travail (écoute de la Direction et des managers) ;
- Intérêt du métier ;
- Soutien social.

Facteurs de risques communs :

- Charge de travail ;
- Qualité empêchée ;
- Jugement sur le travail ;
- Ressenti d'iniquité entre nouveaux embauchés et personnes avec davantage d'ancienneté ;
- Manque de clarté de rôle.

Conséquences :

- Charge mentale ;
- Frustration des besoins psychologiques au travail (autonomie, compétences, affiliation) qui alimentent une ambiance négative.

Un plan d'action ressort de cette démarche et va être mis en place en 2026. Le 1er sujet d'étude sera sur la flexibilité des horaires de travail.

Des actions conviviales et favorisant le bien-être au travail sont déjà mises en place telles que des petits déjeuners pour les nouveaux arrivants, des activités de cohésion d'équipe et des séances de massages assis.

A cet effet, un masseur intervient une demi-journée tous les deux mois au sein de la SICAP, offrant des séances de massage assis à tous les collaborateurs qui le souhaitent. Ces séances individuelles de 20 minutes sont très appréciées, favorisant la détente et le bien-être au travail.

Objectif :

Réaliser un baromètre social au moins tous les deux ans.

Obtenir un taux de réponses des salariés supérieur à 80 % dans le prochain baromètre social.

Index égalité Professionnelle

92/100 en 2025

Répartition des effectifs par genre :

Femmes	Hommes	Total
36 (46,75 %)	41 (53,25 %)	77

Objectif :

100 % des collaboratrices revenant de congé maternité bénéficient d'un entretien de retour dans un délai de 30 jours après la reprise du travail, et leur situation fait l'objet d'une attention particulière lors des négociations annuelles obligatoires (NAO).

Un accord d'égalité professionnelle est également en cours d'écriture.

3. Gestion des Carrières et Formations

Nous encourageons le développement professionnel par des formations, la mobilité interne et des entretiens annuels d'appréciation de la performance qui permettent d'évaluer l'année passée et de définir les objectifs et besoins pour l'avenir.

✓ Heures de formation : 2 909

✓ Mobilité interne : 1,3%

✓ Entretiens annuels d'appréciation de la performance effectués : 100%

Objectifs :

100% d'entretiens annuels réalisés.

Atteindre un taux de 80 % des salariés ayant suivi au moins une journée de formation par an.

De plus, les collaborateurs souhaitant faire des formations diplômantes sont accompagnés par l'entreprise, tant sur l'aménagement du temps de travail que sur un soutien financier. Cette démarche favorise le développement et la valorisation des compétences des collaborateurs, renforçant ainsi la performance globale et la compétitivité de l'entreprise.

✓ 4 personnes ont suivi des formations diplômantes depuis 2024

Objectifs :

100% d'entretiens annuels réalisés.

Répondre favorablement à 80 % des demandes de formation diplômante si celles-ci sont cohérentes avec le projet professionnel et les besoins de l'entreprise.

Portrait de Jennifer,

Assistante Ressources Humaines (RH) & contentieux, à la SICAP depuis juillet 2015.

Jennifer a commencé une formation diplômante récemment.

Pouvez-vous nous dire quelle formation diplômante vous avez choisie et qu'est-ce qui vous a motivée ?

J'ai choisi la formation diplômante « Chargée des ressources humaines » proposée par l'école Sup des RH, d'une durée pédagogique de 355 heures.

Ce choix correspond au niveau Bac +3 que je souhaite atteindre et la formation est en lien avec les sujets sur lesquels je travaille actuellement. De plus, elle aborde certains thèmes supplémentaires que je pourrais être amenée à traiter à l'avenir. Ce qui m'a motivée, c'est de pouvoir associer un diplôme aux compétences professionnelles que je possède déjà, en plus de l'évolution salariale qu'elle pourra m'apporter.

- Comment pensez-vous que cette formation va vous aider dans votre travail au sein de l'entreprise ?

Cette formation va me permettre d'approfondir mes connaissances dans les domaines que je maîtrise déjà, tels que les formations, la paie et les entretiens. Elle m'aidera également à développer de nouvelles compétences dans d'autres domaines exercés au sein du service, notamment le recrutement et la Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP), qui n'est pas encore mise en place mais devrait l'être à l'avenir. Par ailleurs, elle va me permettre d'acquérir des notions en droit, un sujet que j'ai appris de manière informelle pour le moment.

- Comment la SICAP vous soutient-elle dans ce projet de formation ?

L'entreprise m'a soutenue financièrement : j'ai utilisé mon CPF à hauteur du montant disponible et la SICAP a complété la somme à hauteur de 970 €. Elle m'accompagne également en termes de temps, en m'accordant 4 heures de formation par mois sur mon temps de travail, ainsi que le temps nécessaire pour passer les examens, soit environ 20 heures sur l'ensemble de la formation.

- Comment conciliez-vous votre travail et vos études ?

J'ai commencé ma formation il y a 15 jours et pour le moment tout se passe bien. Je parviens à consacrer 1 à 2 heures de cours chaque soir, ainsi que le week-end. Mon objectif est de réaliser au minimum 6 heures de formation par semaine.

Portrait de Kun,

A la SICAP depuis 2019.

Appui transformation au sein du GRD depuis 2024.

Kun a commencé sa formation diplômante en 2024 pour une durée de 3 ans

- Pouvez-vous nous dire quelle formation diplômante vous avez choisie et quel niveau allez-vous avoir à la fin de celle-ci ?

Je suis actuellement un cursus d'ingénieur en génie électrique, ce qui me permettra de valider un niveau Bac +5 à la fin de mon parcours.

- Qu'est-ce qui vous a motivé à reprendre vos études ?

Ma motivation principale réside dans l'acquisition de nouvelles compétences, pour grandir, tant sur le plan personnel que professionnel. Mon objectif est d'apporter une réelle valeur ajoutée technique à l'entreprise, afin de répondre aux besoins spécifiques identifiés au niveau du GRD. Animé par une volonté constante d'évolution, je considère cette formation comme une superbe opportunité pour mon parcours professionnel.

- Comment l'entreprise vous soutient-elle dans ce projet de formation ?

Cette formation est vraiment une co-construction entre l'entreprise et moi-même et tout se passe très bien. La SICAP m'accompagne tout au long de ce parcours, en m'ayant notamment soutenu lors de la phase de recherche d'un établissement et d'un cursus en adéquation avec mon profil ainsi qu'avec les impératifs de mon poste. Nous avons également étudié l'organisation la plus adaptée pour garantir un équilibre optimal entre mes études et mes responsabilités professionnelles. Ainsi, j'alterne entre des périodes en centre de formation et des périodes en entreprise.

Sur le plan financier, la formation est intégralement prise en charge par l'entreprise, avec le soutien de l'OPCO, ce qui m'évite d'avoir à mobiliser mes droits personnels, tels que le CPF ou même des fonds personnels.

- Mettez-vous en application au sein de l'entreprise ce que vous apprenez en cours ?

Environ 80 % des enseignements techniques viennent consolider mes connaissances actuelles, tout en approfondissant les aspects les plus pointus du domaine. Si « le calcul et la mesure des U et des I (la tension et l'intensité du courant électrique) » constitue le socle fondamental de l'ingénierie électrique, la formation nous permet d'aller bien au-delà. Nous apprenons notamment à modéliser et à optimiser des paramètres pour assurer la protection et la surveillance des lignes hautes et basses tensions : des problématiques qui sont en parfaite corrélation avec les activités et les enjeux techniques de la SICAP.

- Quels sont les principaux enseignements que vous tirez de cette formation ? Comment les appliquez-vous de manière concrète dans vos missions quotidiennes ?

Les principaux enseignements que je tire de ce parcours sont l'importance de l'apprentissage par l'erreur, la recherche de la maîtrise technique et la patience.

Concrètement, j'applique cette approche dans mes missions quotidiennes en adoptant une démarche de réflexion : face à une difficulté, je prends le temps de l'analyser pour comprendre l'origine du dysfonctionnement. En me demandant précisément ce qui n'a pas fonctionné et pourquoi, je suis en mesure de rebondir efficacement et de proposer des solutions plus pertinentes et pérennes.

Si vous deviez conseiller un collègue qui hésite à suivre une formation diplômante, que lui diriez-vous ?

Je lui dirais qu'en premier lieu, la volonté et la détermination sont essentielles, car concilier un cursus de formation, ses responsabilités professionnelles et sa vie personnelle représente un véritable défi. Néanmoins, je l'encouragerais à franchir le pas, car l'expérience est extrêmement enrichissante. Enfin, je lui conseillerais de définir précisément ses objectifs de formation et de maintenir une communication transparente avec l'entreprise, afin de s'assurer que ce projet soit bénéfique pour toutes les parties prenantes.

4. Accueil alternants, intérimaires, stagiaires et temporaires de vacances

Nous accordons une grande importance à l'accueil et à l'intégration des alternants, intérimaires, stagiaires et temporaires de vacances. Notre entreprise s'engage à leur offrir un environnement de travail respectueux, sécurisant et formateur, favorisant leur développement professionnel et personnel. Nous veillons à leur fournir un accompagnement adapté, des missions claires et un encadrement bienveillant, afin de valoriser leur contribution et faciliter leur intégration dans l'équipe. Une prime est attribuée aux alternant(e)s qui auront obtenu leurs diplômes. Cette démarche s'inscrit dans notre volonté de promouvoir l'inclusion, la diversité des profils et la transmission des savoir-faire au sein de la SICAP. Un parcours d'intégration est mis en place pour tous les nouveaux collaborateurs, leur permettant de se présenter et de découvrir l'ensemble des services et métiers de l'entreprise.

✓ 8 alternants en 2025

✓ Au cours des 10 dernières années, 9 alternants se sont vu offrir un CDI à la SICAP par la suite. Tous sont toujours en poste au sein de l'entreprise à ce jour.

Objectif :

100% des entretiens trimestriels entre tuteurs et alternants sont réalisés.

Avoir autant d'hommes que de femmes tuteurs.

Portrait de Léa,

Alternante en Ressources Humaines à la SICAP depuis 3 ans.

- Pouvez-vous vous présenter et nous en dire un peu plus sur vos études ?

Je suis arrivée à la SICAP pour ma deuxième année de BUT GEA (Gestion des Entreprises et des Administrations), avec une spécialisation en Ressources Humaines, en signant un contrat d'alternance de deux ans. Cette expérience a été ma première immersion professionnelle et tout s'est très bien déroulé. Actuellement, je poursuis un Master en Ressources Humaines et j'ai renouvelé mon contrat d'alternance pour deux années supplémentaires au sein de la SICAP.

- Qu'est-ce qui vous a motivé à choisir la SICAP pour votre alternance ?

Je ne connaissais pas beaucoup le secteur de l'électricité et de l'énergie, mais la SICAP est une entreprise locale reconnue dans la région. Ce qui m'a particulièrement attirée, ce sont les valeurs de l'entreprise, notamment sa proximité avec les clients et son engagement fort dans la transition énergétique et dans le bien-être des collaborateurs.

- Comment s'est passée la phase de recrutement ?

Le processus a été très rapide. J'ai découvert l'annonce du poste sur le site internet et j'ai immédiatement postulé. Deux jours plus tard, j'ai été contactée pour un premier entretien. J'ai également passé un petit test écrit, puis un second entretien avec une autre personne du service RH. Quelques jours plus tard, j'ai reçu un appel m'informant que ma candidature avait été retenue.

- Comment s'est passée votre intégration au sein de la SICAP ?

Je me suis très rapidement sentie à l'aise, écoutée et bien accompagnée par l'ensemble des équipes. Grâce à la confiance qui m'a été accordée au sein du service RH, j'ai rapidement pu prendre davantage de responsabilités.

- Quelles sont vos principales missions et qu'est-ce que vous appréciez le plus ?

En tant que RH généraliste, j'interviens sur l'ensemble des sujets du service. J'aime la diversité des missions qui me sont confiées, cela me permet de comprendre le fonctionnement global du service RH. Cela peut aller du support à l'information, de l'accompagnement et du suivi des alternants de l'entreprise jusqu'à des tâches plus spécifiques, comme le Bilan Social Individuel (BSI). J'ai également eu l'opportunité de rédiger la Charte télétravail, de participer à la réécriture du règlement intérieur, ainsi que d'élaborer la politique d'accueil des temporaires de vacances. C'est très valorisant, en tant qu'alternante, d'avoir la responsabilité de ces projets tout en bénéficiant d'un accompagnement rapproché en cas de besoin.

- Votre alternance vous permet-elle de mettre en pratique ce que vous apprenez en formation ?

Complètement, notamment mes années de BUT. Le programme était très intense et riche, ce qui m'a permis d'acquérir beaucoup de connaissances. Par ailleurs, l'alternance constitue une véritable valeur ajoutée : je n'aurais pas le même niveau si j'avais suivi une formation continue. Cette différence se ressent d'autant plus dans mon Master actuel, où nous abordons des notions que j'ai déjà mises en pratique à la SICAP.

- Quels sont les principaux défis que vous rencontrez dans votre alternance ?

L'un des principaux défis concerne le statut de l'entreprise. Nous faisons partie des IEG (Industrie Électrique et Gazière), alors qu'à l'école, nous étudions le statut général.

Ce statut spécifique comporte de nombreuses particularités, ce qui rend le sujet intéressant mais complexe. Il est donc essentiel de bien s'approprier ces spécificités, surtout si je souhaite poursuivre ma carrière dans les IEG. Un autre défi important est la gestion du temps entre les études et le travail. J'apprends à me fixer des limites et à communiquer lorsque je me sens débordée. C'est parfois difficile de concilier les deux car je souhaite toujours donner le meilleur de moi-même et être pleinement investie dans mes missions professionnelles. Malgré cela, je reste également étudiante avec des obligations scolaires.

- Quels conseils donneriez-vous à un(e) futur(e) alternant(e) qui rejoindrait notre entreprise ?

Je lui conseillerais de ne pas avoir peur et de faire preuve de curiosité. Il y a énormément de choses à apprendre et à découvrir au sein de l'entreprise. La SICAP se développe sur de nombreux sujets et chacun peut apporter sa contribution, même en tant qu'alternant. Il est important de ne pas se restreindre et de s'investir pleinement dans les missions qui nous sont confiées, de proposer des idées et, surtout, de bien communiquer. La SICAP est un super cadre d'apprentissage, c'est une belle opportunité de pouvoir en faire partie.

5. Discrimination & Harcèlement

La SICAP adopte une politique de tolérance zéro envers toute forme de discrimination ou de harcèlement, qu'ils soient moraux, sexuels ou liés à toute autre caractéristique personnelle telle que le genre, l'origine, la religion, l'orientation sexuelle ou le handicap. Nous veillons à ce que chaque salarié puisse travailler dans un environnement respectueux, exempt de toute forme d'offense ou d'intimidation. Cette exigence s'applique dès la phase de recrutement, garantissant l'égalité des chances pour tous les candidats, ainsi que tout au long des processus de promotion et de développement professionnel, afin d'assurer une progression équitable et transparente. Par ailleurs, une référente harcèlement a été désignée lors d'une réunion du CSE. Tout collaborateur souhaitant alerter sur une suspicion de discrimination ou de harcèlement peut la contacter via différents canaux. Enfin, une sensibilisation sur la discrimination et le harcèlement a été proposée à l'ensemble des collaborateurs, renforçant ainsi notre engagement pour un cadre de travail sain et inclusif.

✓ 0 signalement de suspicion de harcèlement en 2025

Objectif :

Proposer au moins une fois par an une sensibilisation sur la discrimination, le handicap ou le harcèlement.

6. Dialogue social

Nous encourageons la communication ouverte et constructive entre la direction, les représentants du personnel, les délégués syndicaux et les salariés. Des réunions du CSE se tiennent chaque mois afin d'aborder les sujets d'actualité au sein de l'entreprise. Ce dialogue permet de mieux comprendre les attentes de chacun, de résoudre les conflits de manière constructive et de créer ensemble un environnement de travail respectueux et motivant.

✓ Membres au CSE : 8

7. Droits de l'Homme des parties prenantes externes

Nous reconnaissons notre responsabilité d'agir en faveur du respect des droits humains au-delà de notre organisation, notamment auprès de nos fournisseurs, partenaires et communautés locales. Nous nous engageons à promouvoir des pratiques éthiques tout au long de notre chaîne d'approvisionnement, à éviter toute complicité dans des violations des droits humains et à contribuer positivement au développement social et économique du territoire où nous opérons.

The photograph shows a workspace with a black Corsair keyboard on the left. In the center, a SICAP business card is visible. To the right, a SICAP energy bill is spread out. The bill features the SICAP logo and the text 'RESEAUX D'ENERGIES'. It includes a table of charges with the following data:

Charges	Montant TTC
Abonnement	5,00 €
Consommation	11,80 €
Taxes et contributions	2,30 €
Total facturé TTC	19,10 €
Charges d'équipement et de maintenance	5,90 €
Total TTC	25,00 €
Montant TTC à payer	30,09 €

The bill also mentions a due date of 14/02/2024 and a reference number N°2023030071257. A QR code is visible at the bottom right of the bill.



Un règlement intérieur et un code de conduite sont en place au sein de la SICAP. Ces documents établissent les principes et comportements attendus de tous les collaborateurs, clients et fournisseurs pour garantir un environnement de travail sûr, respectueux et éthique. En les respectant, chaque salarié contribue à la réputation, la sécurité et la performance de la SICAP, assurant ainsi un service fiable et responsable pour la communauté. Le non-respect du règlement intérieur et/ou du code de conduite peut entraîner des mesures disciplinaires selon la gravité.

1. Anti-corruption

Notre entreprise s'engage fermement contre toute forme de corruption. Il est interdit d'accepter ou de proposer des pots-de-vin ou des avantages susceptibles d'influencer les décisions professionnelles. Chaque salarié doit agir avec intégrité et signaler toute tentative de corruption ou comportement suspect. En cas de corruption avérée, des sanctions seront immédiatement prises.

✓ Nombre d'incidents de corruption confirmés : 0

Objectifs :

Avoir 0 cas de corruption en 2026.

La SICAP souhaite proposer des actions de sensibilisation à tous les salariés d'ici 2028.

2. Relation et satisfaction clients

Nous nous engageons à traiter chaque client avec respect, courtoisie et professionnalisme, en veillant à répondre à leurs besoins avec écoute et diligence.

Nous accueillons nos clients sur place et sommes joignables par téléphone et par mail du lundi au vendredi et des astreintes sont prévues 7j/7 et 24h/24 en cas de nécessité.

✓ 44 310 appels téléphoniques traités en 2025

✓ 14 300 mails traités

✓ Le nombre moyen d'accueils physiques s'élève à 900 par mois

✓ Taux de décroché : 53%

✓ Critère B : 22 minutes

Objectif :

Être en dessous de 15 minutes pour le critère B en 2026.

Avoir un taux de décroché de 75% ou plus en 2026.

Les différents types de marchés que propose la SICAP

- C2 – C4 : marché d'affaires

Destiné aux clients avec une puissance supérieure à 36 kVA, ce marché concerne majoritairement des entreprises et des collectivités locales.

✓ 194 GWh consommés par les clients C2 – C4 en 2025

- C5 : Marché de masse

Pour les clients avec une puissance inférieure à 36 kVA, au Tarif Réglementé de Vente (TRV), ce marché s'adresse principalement aux particuliers et petits professionnels.

✓ 163,6 GWh consommés par les clients C5 en 2025

- Marché de l'autoconsommation et des énergies renouvelables

Ce marché concerne les consommateurs produisant leur propre électricité (par exemple, via des panneaux solaires) et pouvant vendre leur surplus.

✓ En 2025, la SICAP a racheté 19,3 GWh d'électricité à ses clients équipés de panneaux solaires.

Questionnaire satisfaction client : Une dynamique positive en marche

L'enquête, réalisée fin 2025 et envoyée à l'ensemble de nos clients, révèle une augmentation de la participation (13 %) avec un taux d'utilité perçue très élevé (98 %), soulignant l'importance de leurs retours pour l'amélioration de nos services. Cette dynamique positive reflète l'engagement des clients et leur volonté de contribuer à une relation toujours plus qualitative.

La perception de la qualité de fourniture d'électricité demeure fiable et stable, offrant une base solide pour renforcer l'expérience client. Les retours clients nous ont permis d'identifier avec précision les leviers de progrès : lisibilité des factures, digitalisation des services, fluidité de la coordination interne et renforcement de la proximité relationnelle. C'est sur la base de ces enseignements qu'un plan d'action concret a été structuré autour de quatre axes prioritaires : renforcer la relation et la communication client, optimiser notre performance opérationnelle, faire évoluer nos offres tarifaires et accélérer notre transformation digitale. Ce plan se déploiera progressivement en trois phases – actions rapides, projets structurants et initiatives à plus long terme – avec la mobilisation de l'ensemble de nos équipes.

Notre ambition : un service toujours plus simple, plus lisible et plus proche, construit en écoute permanente de nos clients.

✓ Note Google : 3,6/5

Objectifs :

Mise en place en 2026 d'un questionnaire automatique de satisfaction « à chaud » pour recueillir les avis immédiats des clients suite à un contact avec l'entreprise.

La SICAP souhaite augmenter la note Google à 3,9 en 2026.

Recouvrement et contentieux

La SICAP dispose de services de recouvrement et de contentieux, où des conseillères dédiées accompagnent les personnes en difficulté afin de trouver les solutions les mieux adaptées. En cas de problème de paiement, elles restent à l'écoute pour mettre en place des échéanciers personnalisés. La coupure / réduction de tension n'est envisagée qu'en dernier recours.

✓ 7 650 courriers de 1ère relance pour factures impayées en 2025

✓ 450 coupures / réductions de tension

Sur la population relancée, nous effectuons à peine 6% de coupure/réduction de tension.

Sur les 450 coupures / réductions de tension, 327 ont été remis en service rapidement, soit 72,7%.

Conformité avec la Commission de Régulation de l'Energie

La conformité aux lignes directrices de la Commission de Régulation de l'Energie (la CRE) constitue également une priorité majeure pour la SICAP.

Parmi les quatre niveaux de conformité définis par la CRE :

- Non conforme
- Conformité intermédiaire
- Conformité avancée
- Conformité complète

La SICAP a obtenu le plus haut niveau de conformité, décerné par la CRE.

- ✓ Les lignes directrices évaluées sont :
- ✓ Typologie d'offres clarifiée
- ✓ Fiches descriptives harmonisées
- ✓ Estimation de facture avant souscription
- ✓ Affichage clair des prix
- ✓ Conseil tarifaire personnalisé
- ✓ Visibilité sur l'évolution du prix sur 12 mois

Cette démarche s'inscrit dans notre volonté constante d'offrir à nos clients des services clairs, conformes, éthiquement responsables et adaptés à leurs besoins.

3. Informatique & cybersécurité

La SICAP a adopté une charte informatique visant à garantir la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données de l'entreprise ainsi que celles de ses parties prenantes. Consciente des enjeux liés à la digitalisation croissante et aux risques de cyberattaques, la SICAP s'engage à respecter les normes les plus strictes, notamment la directive européenne NIS2 et le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). La charte établit des principes éthiques forts, des politiques claires d'accès et d'utilisation des ressources informatiques, ainsi que des mesures de prévention contre les menaces telles que les logiciels malveillants et les tentatives de phishing. Pour garantir l'application de ces principes, un référent RGPD a été désigné. De plus, la SICAP veille à un équilibre respectueux entre la surveillance nécessaire des systèmes et la protection de la vie privée des utilisateurs. Ce cadre structuré contribue non seulement à la protection des actifs numériques, mais aussi à la pérennité et à la confiance dans les relations avec ses clients, partenaires et collaborateurs, renforçant ainsi son engagement global en matière de développement durable et de gouvernance responsable.

Lors des récents projets d'évolution de notre infrastructure informatique, les choix techniques réalisés sur les volets systèmes et réseaux ont également pris en compte des critères liés à l'impact environnemental, à l'efficacité énergétique et à la durabilité des équipements.

Cybersécurité

La sécurité numérique repose avant tout sur les comportements individuels. Chaque nouveau collaborateur bénéficie ainsi d'un parcours de sensibilisation aux bonnes pratiques numériques dès son arrivée dans l'entreprise.

Tout au long de l'année, des actions de sensibilisation régulières sont proposées afin de maintenir un niveau élevé de vigilance face aux risques numériques. Des exercices pratiques et des campagnes de simulation permettent également de développer les réflexes nécessaires pour identifier les tentatives de fraude ou d'usurpation.

Cette démarche participe à la diffusion d'une culture commune de la sécurité et de la responsabilité numérique.

Concernant les données clients et fournisseurs, elles sont sauvegardées dans des espaces sécurisés et chiffrés.

Procédure d'alerte

En cas de suspicion de cyberattaque, une procédure claire est mise en place et communiquée à l'ensemble des salariés afin de garantir une réaction rapide et efficace. Les collaborateurs sont ensuite invités à alerter un membre de l'équipe informatique, via une adresse mail dédiée ou en personne, qui prendra en charge la gestion de l'incident. Une astreinte informatique est également en place en cas de problème en dehors des heures de travail.

✓ 0 incident signalé au travers de la procédure d'alerte

✓ 0 incident lié à la sécurité de l'information confirmé

Objectif :

Avoir 0 brèche de sécurité en 2026.

4. Partenariats et dons

En 2025, la SICAP a poursuivi son engagement sociétal à travers un soutien actif et financier à diverses initiatives locales et associatives, illustrant notre ancrage territorial et notre volonté constante de contribuer au développement durable et au bien-être de nos communautés.

✓ 12 888€ de dons en 2025

Nous avons parrainé des manifestations sportives et culturelles telles que le Trail de Chamerolles, la Color Run à Dadonville et le concert Toury Années 80's.



En tant que coopérative agricole profondément attachée à ses valeurs rurales, nous avons naturellement participé à InnovAgri, un salon d'innovation agricole ainsi qu'à la 11ème édition de Terre en fête, organisé par les Jeunes Agriculteurs du Loiret.



Notre soutien s'est également manifesté auprès d'organisations œuvrant pour la santé et le bien-être, comme le Rotary Club lors du grand loto de Pithiviers et la course Octobre Rose à Malesherbes.



De plus, nous avons soutenu des projets innovants et inclusifs, notamment via un don à l'association Vivre et Devenir, qui accompagne des personnes fragilisées et achète des équipements adaptés, et un don à Handisport Loisir du Pithiverais, qui favorise la pratique sportive pour les personnes en situation de handicap.

Nous affectons aussi des moyens au patrimoine local, avec, par exemple, un don pour la rénovation de l'église d'Yèvre-le-Châtel.

Ces actions témoignent de notre volonté d'être un acteur responsable, contribuant au dynamisme social, culturel et solidaire de notre territoire. Nous comptons continuer et étendre nos partenariats et dons en 2026.

ACHATS RESPONSABLES



1. Politique d'achats responsables

La SICAP intègre la responsabilité environnementale et sociale dans ses décisions d'achat, en complément des critères classiques de prix, qualité et fiabilité. Nous évaluons et réduisons les impacts environnementaux de nos achats en privilégiant des produits européens, voire français ou locaux, tout en incitant nos fournisseurs à diminuer leur empreinte carbone. Le respect des droits humains, des conditions de travail décentes et de la diversité est également un engagement fort dans notre chaîne d'approvisionnement. Notre politique, applicable à toutes nos activités, est régulièrement révisée pour rester conforme aux évolutions réglementaires et aux attentes sociétales. Nous privilégions un dialogue transparent et éthique avec nos partenaires, tout en sensibilisant nos équipes aux enjeux responsables. Grâce à un suivi rigoureux et une amélioration continue, la SICAP affirme son engagement à concilier performance économique et développement durable.

✓ En 2025, la SICAP a fait appel à trois entreprises employant des personnes en situation de handicap.

Objectif :

Faire appel chaque année à au moins deux entreprises employant des personnes en situation de handicap.

2. Code de conduite fournisseurs

Ce document définit les attentes de la SICAP envers ses fournisseurs en matière d'éthique et de qualité de service, de respect des lois et des droits humains, ainsi que de responsabilité sociale et environnementale.

Ce code s'applique à l'ensemble des relations contractuelles que la SICAP entretient avec ses fournisseurs. La signature de ce document est obligatoire pour tous les partenaires commerciaux. En retour, la SICAP s'engage à faire preuve de transparence dans ses échanges avec ses fournisseurs. Le respect de ce code est essentiel pour instaurer une relation de confiance durable. Tout manquement à ces principes pourra conduire à une réévaluation des relations commerciales.

De plus, nos fournisseurs ont le choix entre répondre à notre questionnaire fournisseurs, avec des questions relatives à leurs politiques environnementales, sociales et à leurs actions ou de nous envoyer leur rapport VSME/CSRD.

Objectif :

Envoyer notre code de conduite fournisseur à au moins 30% de nos fournisseurs à l'horizon 2027.

Avoir au moins 10% de nos fournisseurs qui ont répondu à notre questionnaire ou envoyé leur rapport VSME.

TABLE DES INDICATEURS RSE



Indicateurs	Unité	2025	ISO 26000	VSME	ODD
Gouvernance					
Collaborateurs	Nbre	77	6.2	B1-09	 
Membre du Conseil	Nbre	11	6.2	B1-05	
Score EcoVadis	Score	57/100	6.2	B1-12	
Environnement					
Manager et réduire notre impact environnemental					
Scope 1	TCO2e	122,11	6.5.4	B3-02	  
Scope 2	TCO2e	9,3	6.5.4	B3-02	  
Consommation carburant	L	40 152.14	6.5.4	B3-01	  
Consommation électricité (siège)	kWh	202 386	6.5.4	B3-01	  
Consommation totale d'énergie	MWh	605,246	6.5.4	B3-01	  
Consommation eau	M3	409	6.5.4	B6-03	  
Trajet domicile – travail	TCO2e	108,85	6.5.3	B3-03	 
Exploitation réseau					
Energie transitée sur notre réseau	GWh	394	6.5.4	C3-08	   
Energie produite par le renouvelable sur notre territoire	GWh	360	6.5.4	C3-08	   
Energie consommée par nos clients	GWh	363	6.5.4	C3-08	   
Social & Droits humains					
Santé et sécurité au travail					
Accident du travail	Nbre	0	6.4.6	B9-01	 
Fréquence des accidents	%	0	6.4.6	B9-02	 
Sévérité des accidents	%	0	6.4.6	B9-02	 

Jours perdus pour cause de blessure, décès et maladie liés au travail	Nbre	0	6.4.6	B9-02	 
% des métiers qui ont eu une évaluation des risques	%	100	6.4.6	C6-06	 
Qualité de vie au travail					
Indice EgaPro	Score	92/100	6.3.7 6.4.3	B10-02	  
% de femmes au sein de l'entreprise	%	46,75	6.3.7 6.4.7	B8-02	  
% de cadres au sein de l'entreprise	%	29,87	6.4.7	B8-01	 
Alertes harcèlements	Nbre	0	6.3.7	C7-04	 
Recrutement, développement des compétences et mobilité					
Recrutements	Nbre	9	6.4.7	B8-04	 
Intérimaires	Nbre	7	6.4.7	C5-03	 
Alternants	Nbre	8	6.4.7	B8-01	 
Stagiaires	Nbre	2	6.4.7	B8-01	 
Temporaires vacances	Nbre	5	6.4.7	B8-01	 
% de salariés formés	%	72	6.4.6	B10-04	 
Heures de formations annuelles	H	2909	6.4.7	B10-04	 
Moyenne d'heures de formation par collaborateur	H	40	6.4.7	B10-04	 
Salariés régulièrement évalués lors d'un entretien de performance	%	100	6.4.7	B10-04	 
Mobilité interne	%	1,3	6.4.7	B8-04	 
Taux de rotation du personnel	%	7,8	6.4.3	B8-04	 

Heures travaillés	H	135329,78	6.4.3	-	
Négociation collective et dialogue social					
Employés couverts par des conventions collectives	%	100	6.4.3	B10-03	  
Membres au CSE	Nbre	8	6.4.5	B10-03	  
Ethique					
Travailler avec intégrité					
Nbre d'incidents de corruption confirmés	Nbre	0	6.6.3	B11-01	 
Montant total des amendes pour violation des lois anti-corruption	€	0	6.6.3	B11-02	 
Relation et satisfaction clients					
Critère B	Minutes	22	6.7.8	-	 
Note Google	Score	3,6/5	6.7.8	-	
Assurer la sécurité et la protection des données					
Nbre d'incident liés à la sécurité de l'information confirmés	Nbre	0	6.7.7	-	 
Partenariats et dons					
Montant total des dons	€	12 888	6.4.7	-	 
Achats Responsables					
Promotion responsable des pratiques sur toute la chaine de valeur					
Nombre d'entreprises partenaires employant des personnes en situation de handicap	Nbre	3	-	-	   

Pour toute question, contactez-nous

contact@sicap-pithiviers.net

Site internet

<https://www.sicap-pithiviers.net/>

Adresse

SICAP

3 Rue du Moulin de la Canne

45300, PITHIVIERS

Téléphone

02.38.32.77.77



Merci à tous les contributeurs qui ont participé à la réalisation de ce rapport.